



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/

N'importons pas l'agriculture que nous ne voulons pas !

Ce mardi 22 octobre, la FDSEA et les JA démultiplient leurs actions de mobilisation dans l'Aveyron.

Porter le même message pour être entendus !

La mobilisation contre le CETA et pour faire remonter le ras-le-bol face aux attaques subies par les agriculteurs continue. La stratégie nationale prévoit des actions sur tout le territoire, qui pourraient mener à un rassemblement à Strasbourg au mois de novembre.

En Aveyron, la dernière action en date était une sensibilisation des consommateurs autour d'une dégustation de produits issus de l'agriculture locale. Elle a eu lieu le 8 octobre à Rodez.

Des actions plus locales

Cette fois-ci, les agriculteurs aveyronnais ont décidé de décentraliser l'action et d'agir plus localement.

Ils ont installés des banderoles sur les lieux de passages des différents cantons du département, pour que l'action gagne en visibilité et que le message touche un plus grand nombre de consommateur. Le message est clair et inchangé : « N'importons pas l'alimentation que nous ne voulons pas ! ».

Outre cet affichage, les agriculteurs aveyronnais rencontrent ce mardi 22 octobre la Préfète de l'Aveyron.

VOTRE ALIMENTATION COMMENCE ICI

#sauvetonpaysan





La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/

NON au CETA !

Il est essentiel d'alerter sur les conséquences des accords commerciaux et de continuer à revendiquer notre opposition au CETA !

Les agriculteurs français travaillent pour produire une alimentation de qualité, respectueuse des hommes, de l'environnement et du bien-être animal. Cette agriculture réponds aux attentes des consommateurs d'une part et elle respecte les normes établies et imposées par la France et l'Europe d'autre part.

Alors comment la France ose-t-elle négocier un accord commercial qui ouvrirait la porte à l'import de produits qui ne respectent pas les conditions de productions autorisées en France ?

Que ce soit pour l'environnement, la santé des consommateurs, ou pour défendre notre capacité à produire en France ce que nous mangeons, nous ne pouvons pas accepter un accord tel que le CETA.

Pourquoi nous sommes contre le CETA :

- **Nous sommes contre : Déstabiliser les filières**

L'accord prévoit d'ouvrir le marché européen, à droits de douane nuls, à plus de 65 000 T de viande bovine et 80 000 T de viande porcine, à des contingents de sucre ou d'éthanol. Selon le Rapport de la commission indépendante remis au Premier ministre en septembre 2017, cette ouverture risque de déstabiliser ces filières.

- **Nous sommes contre : Mettre en concurrence le modèle d'élevage français et le modèle canadien**

Elevage bovin viande français	Feedlot canadien
- 60 vaches en moyenne, sur 60 hectares.	- 60% des feedlots canadiens contiennent plus de 10 000 bovins.
- 80% d'herbe dans l'alimentation du troupeau	- 80% de maïs OGM dans l'alimentation du troupeau.
- 90% de l'alimentation produite par l'éleveur, sur sa ferme.	- Une ration alimentaire complétée par des farines animales et un engraissement aux antibiotiques , utilisés comme activateurs de croissance.
- De nombreux produits interdits dans l'alimentation des bovins et des usages très règlementés : interdiction des farines animales et des antibiotiques utilisés comme activateurs de croissance...	- 46 substances actives strictement interdites en Europe utilisées en routine.
- Une traçabilité individuelle obligatoire pour chaque animal, du lieu de naissance jusqu'au lieu de transformation des viandes.	- Aucune traçabilité individuelle des animaux depuis leur lieu de naissance (une traçabilité par lot, en sortie d'élevage)

Source : FNB



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/

- **Nous sommes contre : Proposer aux consommateurs européens des produits qui ne respectent pas les normes et standards de productions imposés aux producteurs européens**

L'Europe doit interdire les importations de produits ne correspondant pas à nos standards et ne faisant l'objet d'aucune traçabilité individuelle, comme c'est le cas des viandes canadiennes.

- **Nous sommes contre : Contredire la loi EGAlim**

L'article 44 interdit de proposer à la vente ou de distribuer gratuitement des produits ne respectant pas les standards européens. Comment appliquer cette mesure si le CETA est ratifié ? C'est impossible, car les contrôles ne permettront pas d'assurer que les conditions de production respectent les normes européennes. Pour cela, il faudrait contrôler l'ensemble des exploitations canadiennes, dont les pratiques sont en deçà de nos standards.

LOI n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous – Article 44 :

Au début de la section 1 du chapitre VI du titre III du livre II du code rural et de la pêche maritime, il est ajouté un article L. 236-1 A ainsi rédigé :

« Art. L. 236-1.-A.-Il est interdit de proposer à la vente ou de distribuer à titre gratuit en vue de la consommation humaine ou animale des denrées alimentaires ou produits agricoles pour lesquels il a été fait usage de produits phytopharmaceutiques ou vétérinaires ou d'aliments pour animaux non autorisés par la réglementation européenne ou ne respectant pas les exigences d'identification et de traçabilité imposées par cette même réglementation.

« L'autorité administrative prend toutes mesures de nature à faire respecter l'interdiction prévue au premier alinéa. »

- **Nous sommes contre : Ouvrir la porte à la signature d'autres accords de libre-échange**

La ratification du CETA ouvre la voie à la signature d'autres accords de libre-échange, comme l'accord entre l'Union européenne et le MERCOSUR, qui prévoit des volumes d'importation encore beaucoup plus importants, ou encore avec le Mexique, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Besoin de cohérence

- **Stopper le double-discours** entre d'un côté, la montée en gamme prônée lors des Etats généraux de l'alimentation et de l'autre, la ratification d'accords de libre-échange destructeurs pour nos filières et qui tirent les standards de production vers le bas !
- Défendre un **modèle agricole de type familial**, où l'agriculteur est maître de ses décisions et acteur du développement économique, social et environnemental de son territoire.
- **Considérer les produits agricoles à part** dans les négociations commerciales internationales, pour qu'ils ne soient pas la variable d'ajustement.
- Considérer les échanges commerciaux internationaux comme permettant une **complémentarité** entre ensembles géographiques, plutôt qu'une concurrence entre producteurs.



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 4 800 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12



Le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA 12), regroupe 300 adhérents et représente les intérêts des jeunes agriculteurs du département au sein des différents organismes agricoles locaux et nationaux. Il travaille sur différents dossiers : tout particulièrement sur l'installation de nouveaux agriculteurs et la transmission des exploitations, ainsi que sur la promotion des métiers de l'agriculture.

www.ja12.fr
www.facebook.com/ja.aveyron
www.instagram.com/ja_aveyron/

Une attaque supplémentaire de la profession

En se positionnant en faveur de l'import de produits alimentaires qui ne respectent pas les normes de productions imposées aux agriculteurs français, la France met en difficulté ses agriculteurs et à terme, sa capacité à produire son alimentation sur son territoire.

La profession est déconsidérée par l'Etat. Dans un contexte où l'agribashing affecte fortement la profession, les agriculteurs ne peuvent plus accepter de subir ces attaques sans réaction rationnelle de l'Etat.

Contacts presse :

Laurent Saint-Affre, président de la FDSEA de l'Aveyron : 06 14 36 52 42

Anthony Quintard, président des Jeunes Agriculteurs de l'Aveyron : 06 43 78 30 25

Germain Albespy, secrétaire général adjoint de la FDSEA de l'Aveyron : 06 73 84 64 49

Charlotte-Eléonore Jancenelle, chargée de communication JA Aveyron : 06 87 62 58 15